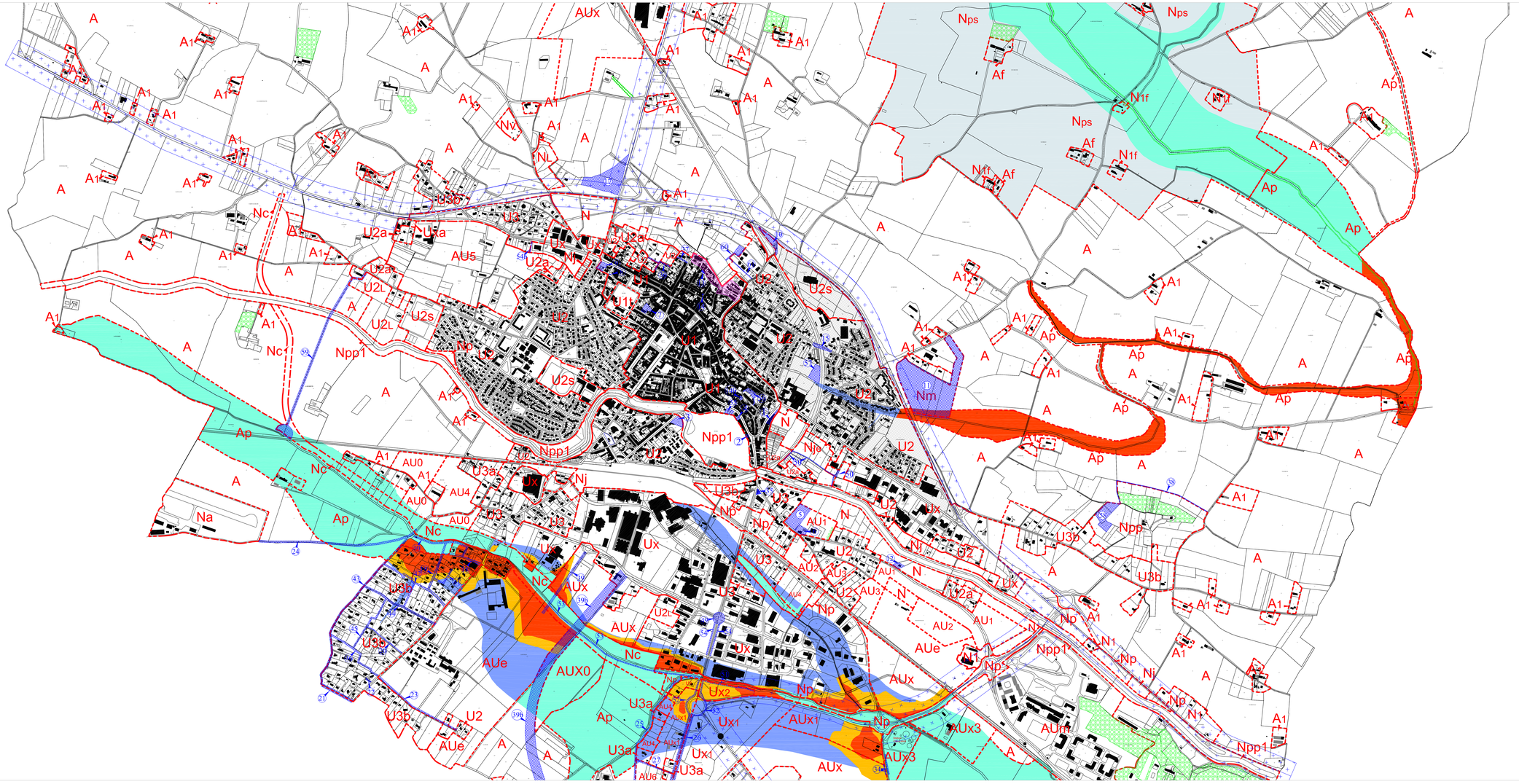


LEGENDE

- Limite de zone ou de secteur
- UC — Indice de zone
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Emplacement réservé
- Eléments de paysage et de patrimoine protégés au titre de l'article L123-1.5-7
- Zone de ruissellement urbain
- Glissement de terrain
- voie routière concernée par l'application de l'article L-111-1.4 du C.U.
- secteurs urbanisés soumis à un aléa fort (PPRI)
- secteurs urbanisés soumis à un aléa modéré (PPRI)
- secteurs peu ou non urbanisés inondables (PPRI)
- secteurs urbanisés ou urbanisables situés dans une zone potentiellement inondable (PPRI)

DEPARTEMENT DE L'AUDE

Commune de Castelnaudary

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n° 3.1c : Plan de zonage
Partie centre

Arrêté le : 21 novembre 2011	Approuvé le : 29 octobre 2012

Version : Octobre 2012

Echelle : 5000 ème

Réalisé par : ANL

N° Affaire : URSE 10055

G2C Environnement
310 rue Henri Becquerel
11400 CASTELNAUDARY
Tél : 04 68 23 06 28 / Fax : 04 68 23 06 34
e-mail : castel@g2c.fr